

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 34 (2018)

Artikel: Le fonds des Samaritains ouvriers de Genève
Autor: Pittet, Magali
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-780937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE FONDS DES SAMARITAINS OUVRIERS DE GENÈVE

MAGALI PITTEL

Les archives des Samaritains ouvriers de Genève (SOG) ont été transmises à l'AÉHMO en 2010 tandis que le matériel de secours était donné au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge¹. En 2017, ces documents ont été triés, classés et inventoriés dans le cadre d'un stage de master en Histoire générale de l'Université de Genève effectué par Magali Pittet. L'inventaire est accessible en ligne sur le site de l'AÉHMO². L'objectif de cet article est d'éveiller l'intérêt pour ce fonds en présentant brièvement les Samaritains ouvriers, le type de documents présents ainsi que des exemples de thématiques au sujet desquelles il peut fournir des éléments intéressants.

Qui étaient les Samaritains ouvriers ?

La colonne de Genève était liée à la Fédération suisse des samaritains ouvriers – Arbeiter Samariter-Bund der Schweiz (FSO-ASB), fondée en 1924³ et comptant une dizaine de colonnes au milieu des années 1940. La FSO-ASB a existé, pour le moins pendant les années 1930 et 1940, en parallèle aux «Freie Arbeitersamariter», davantage liés à la social-démocratie⁴.

¹ Il s'agit de deux brancards, une valise-pharmacie, une sacoche des Samaritains ouvriers ainsi qu'une pharmacie de poche de la Centrale sanitaire suisse (CSS). Collection MICR 2010-7. Ces objets ainsi que les archives sont un don de Martha Walker, épouse du dernier président de l'organisation.

² www.aehmo.org

³ Karl Schwaar, «Associations ouvrières», www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16477.php?topdf=1 consulté le 04.04.2018.

⁴ *Die Praxis, Organ der Hilfslehrer im Arbeiter Samariter Bund Schweiz*, mars 1942 (SOG.E.4/3).

La date de fondation de la colonne de Genève des Samaritains ouvriers oscille entre 1933 et 1935, selon les documents considérés. Si la date qui semble avoir été retenue officiellement est 1935⁵, le premier registre de comptabilité dont nous disposons mentionne des cotisations dès 1933⁶, et la liste des membres fondateurs à vie est datée de 1934⁷ – il s'agit des syndicats de l'Hôpital cantonal (VPOD), des maçons et manœuvres, des colleurs de papiers peints ainsi que de l'Union sportive de Carouge. Ce sont donc ces organisations ouvrières qui ont fondé la colonne sous l'égide du Dr Roger Fischer (1902-1974). Ce médecin spécialiste de la transfusion sanguine, également co-fondateur de la Centrale sanitaire suisse (CSS) et membre du Parti communiste⁸, est resté de nombreuses années le « chef de colonne ».

Les activités des Samaritains ouvriers se déclinaient sur deux volets : d'une part, la solidarité internationale (aide aux républicains espagnols, aux partisans français, italiens et yougoslaves, etc.) et, d'autre part, l'encadrement d'activités liées au mouvement ouvrier local (présence sur les terrains de sports, mais aussi lors d'événements comme des rencontres chorales et diverses soirées). Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Samaritains ouvriers ont également intégré la Défense aérienne, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Dans le cadre des campagnes de solidarité internationale, les Samaritains ouvriers entretenaient des liens étroits avec la CSS, notamment pour l'aide à l'Espagne républicaine⁹.

Sur le plan local, la mission des Samaritains ouvriers était de sensibiliser la classe ouvrière aux problèmes de santé publique, de « répandre la curiosité bienfaisante de chacun envers le corps humain »¹⁰, ainsi que d'améliorer la santé et le bien-être de la population ouvrière. Dans cette optique, la colonne de Genève des Samaritains ouvriers et leur chef, le Dr Fischer, sont à l'origine du dispensaire ouvrier des Pâquis (1938), au sein duquel les samaritains effectuaient des permanences,

⁵ SOG.A.5/1.

⁶ SOG.A.2/1, Registre « Comptabilité. Samaritains ouvriers Genève », p. 5. Il s'agit de Roger Fischer. Cf. aussi sa fiche de membre, qui indique mai 1933 comme date d'entrée dans la colonne (SOG.A.2/8).

⁷ SOG.A.2/1, Registre « Comptabilité. Samaritains ouvriers Genève », p. 14.

⁸ Brigitte Studer, *Un parti sous influence : le Parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931 à 1939*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1994, p. 642.

⁹ Pierre Jeanneret, *75 ans de solidarité humanitaire. Histoire de la Centrale sanitaire suisse et romande, 1937-2012*, Lausanne, Éditions d'en bas, p. 24.

¹⁰ « Les Samaritains ouvriers ont 20 ans ! », *Voix ouvrière*, 1955, SOG.C.2/1.

et du préventorium de Clair-Vivre (1942)¹¹, qui accueillait des enfants durant les vacances. À l'occasion des vingt ans de l'organisation, le Dr Fischer évoque encore les «cours donnés les premières années à l'Hôpital cantonal, où étaient délégués des membres des associations sportives, des travailleurs de la F.O.B.B., de la métallurgie, pour les premiers soins d'urgence»¹².

Pour pouvoir devenir membre, il fallait suivre un cours théorique et pratique qui durait environ six mois et à l'issue duquel le candidat passait un examen pratique, puis recevait son matériel¹³.

La dernière convocation à une assemblée générale des Samaritains ouvriers de Genève date de 1988.

Types de documents présents

De taille modeste (0,5 mètre linéaire), ce fonds contient cependant une bonne variété de documents. Outre une abondante correspondance, on y trouve notamment des documents administratifs concernant les assemblées générales, la comptabilité, les membres et les services qu'ils effectuent, ainsi qu'une collection de l'organe de la colonne de Genève, le *Journal du sama*. Mentionnons encore la présence de trente photographies datant probablement des années 1930 à 1950. Non datées et sans commentaires, elles sont malheureusement difficilement exploitable, mais permettent tout de même de mettre une image sur les exercices effectués en campagne ou dans les immeubles en démolition dont il question dans certains documents¹⁴.

Ce fonds renseigne donc principalement sur les activités des Samaritains ouvriers sur le plan local, notamment à travers les correspondances entre ceux-ci et de nombreuses associations auxquels ils prêtent leurs services. Ces documents offrent ainsi, sur plusieurs décennies, un aperçu du tissu associatif du mouvement ouvrier genevois (principalement sportif, mais aussi plus généralement culturel et solidaire). Ils pourraient permettre d'examiner son évolution, notamment sa

¹¹ Là encore il est difficile de déterminer une date exacte, car si une vérification des comptes du préventorium est datée de novembre 1941 (SOG.B.1/13), une correspondance de 1942 reflète des divergences sur les statuts de Clair-Vivre concernant son autonomie vis-à-vis de la colonne (SOG.B.1/12). Le site de l'institution qui existe encore mentionne également 1942 comme date de création (www.clair-vivre.ch/historique.html consulté le 02.04.18).

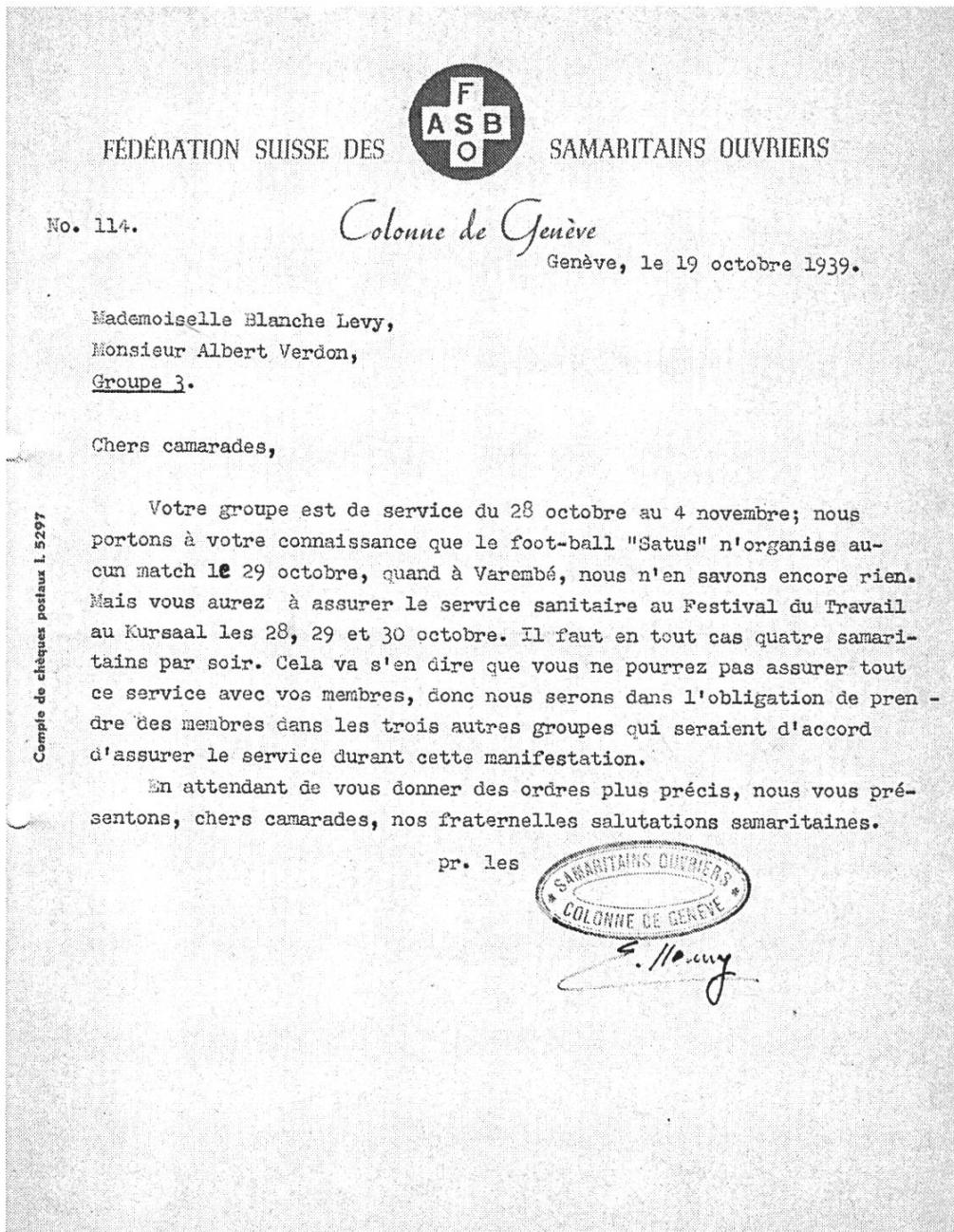
¹² «Les Samaritains ouvriers ont 20 ans!», *op. cit.*

¹³ Lettre du secrétaire à John Vercelli datée du 12.05.1942, SOG.B.1/13.

¹⁴ Lettres de Dumarest & Eckert datées du 31.10.1941 et du 08.11.1941, SOG.B.1/7.

«dépolitisation»¹⁵, ou encore la disparition de ses organisations sportives et culturelles.

Outre des informations sur la colonne de Genève, ce fonds renseigne également sur la Fédération suisse des samaritains ouvriers et, dans une moindre mesure, sur les colonnes de Lausanne et de Vevey, à la constitution desquelles Genève a contribué¹⁶.



Fonds SOG, C 1

¹⁵ Cette dépolitisation concerne aussi dans une certaine mesure les Samaritains ouvriers, et le fait qu'ils aient temporairement, dans les années 1960, troqué leur nom faisant référence à leur classe pour celui de «Secouristes genevois» en est sûrement un symptôme (cf. SOG.A.1/4, SOG.B.3/3).

¹⁶ Cf. SOG.B.4, SOG.E.2.



Exercices des Samaritains ouvriers genevois, années 1930-40.
Photos Bolomey, Genève. Fonds SOG, D 5.

Peu de documents rendent en revanche compte des activités des Samaritains ouvriers sur le plan international. Ainsi, si c'est essentiellement le soutien apporté aux camarades espagnols durant la guerre civile qui est relaté dans la littérature secondaire¹⁷, ces activités ne sont malheureusement quasiment pas documentées dans notre fonds¹⁸. Etant donné que ces informations pouvaient être compromettantes, notamment du fait de la criminalisation de l'engagement militaire en Espagne, on peut supposer que les documents concernant ces activités aient été détruits, ou qu'une partie de ces informations n'ait tout simplement pas été consignée.

Thématiques présentes et pistes de recherches

Nous allons maintenant aborder deux thématiques qui ont attiré notre attention lors du classement des documents.

La première concerne le genre, soit la place des femmes dans les Samaritains ouvriers, et pourrait servir pour une étude plus générale sur la place des femmes dans le mouvement ouvrier genevois. C'est une lettre datée du 26 mars 1945, que nous reproduisons ci-dessous, qui a éveillé notre intérêt pour cette question.

[...] Je me permets poliment de bien vouloir dispenser ma femme Marie Louise Basset samaritaine chez vous, de figurer sur les terrains de jeux ou autres travaux dans votre société des samaritains ouvriers, le samedi après-midi ainsi que le dimanche matin.

Comme mère de famille de 6 enfants, son travail ne lui permet pas de s'absenter le samedi après-midi, ainsi que le dimanche matin. Chose, que vous comprendrez, comme moi.

Ouvrier moi-même, je souhaite la bonne marche de nos sociétés, et ne contreviens en rien, dans cette bonne marche.

Toutefois, lorsque je me permis pour la Xième fois de lui faire remarquer samedi 24 écoulé que son devoir était au foyer, je fus traité en présence de mon fils ainé, par ma femme que vous voyez toujours avec le sourire parmi vous, plus bas que Terre, et depuis lors plus un mot. Pour moi, de deux choses l'une.

¹⁷ Le sang dont les samaritains faisaient don dans la clinique du Dr Fischer à Champel était envoyé auprès des combattants. Il est également question d'une ambulance qui descendait chaque mois en Catalogne. Des armes auraient également été transportées clandestinement par ce biais. Cf. Brigitte Studer, *op. cit.*, pp. 483-484 et Pierre Jeanneret, *op. cit.*, pp. 24-25.

¹⁸ Les documents couvrant cette période se limitent à deux registres de comptabilité. Dans l'un d'eux figure une liste, datée de mai 1937, du matériel présent en Espagne – seule trace, d'après ce que nous avons pu voir, de cet engagement (SOG.A.4/1).

Ou vous solliciterez ses services dans d'autres moments, ou, alors ma femme inconsciente de ses devoirs de mère de famille, de ménage ouvrier, endossera avec vous, toutes les suites de son attitude envers son foyer.

Je ne contrecarre en rien l'allant de ma femme pour sa société ; pas plus que je ne vous réclame l'impossible, car je suis prêt moi-même, de vous venir en aide, par mes modestes moyens.

Souhaitant être compris de la part d'un comité ouvrier : je vous présente Messieurs, mes salutations, distinguées [...]¹⁹

Nous avons relevé également plusieurs lettres de démission dont le motif invoqué est le mariage²⁰ ou la naissance d'un enfant²¹. Ou encore la lettre d'un mari, qui s'insurge cette fois contre ses mauvais résultats aux examens effectués à l'issue des cours de premiers secours, alors même que son épouse a été estimée plus «digne» de devenir samaritaine. La secrétaire, qui faisait partie des examinateurs et examinatrices, le remet sèchement à sa place en lui expliquant que sa prestation était fort médiocre et bien inférieure à celle de sa femme²². Ces quelques exemples de correspondances soulèvent les questions suivantes : en quoi une association telle que les Samaritains ouvriers pouvait-elle être un facteur d'émancipation pour les femmes, une manière de trouver une place aux côtés des hommes en tant que camarades, et quels obstacles pouvaient-elles rencontrer ? À quel moment de leur vie étaient-elles actives ? La maternité sonnait-elle le glas de leur engagement ? Quelle était la proportion de membres femmes et quels rôles tenaient-elles ? Y avait-il une répartition genrée des tâches, consciente ou non ? Le cas des samaritains nous semble intéressant car, si tout ce qui concerne le soin à la personne est considéré comme étant du ressort des femmes, le milieu sportif est principalement masculin.

Citons encore un extrait d'une lettre de démission d'un samaritain datée du 23 octobre 1942 :

Donc, je laisse ma place aux jeunes et au sexe féminin surtout qui nous remplace avantageusement, mais posez-vous aussi la question,

¹⁹ SOG.B.2/7. Pour faciliter la lecture, l'orthographe de cette citation ainsi que des suivantes a été partiellement corrigée.

²⁰ Lettre datée du 01.12.1943, SOG.B.2/7.

²¹ Lettre datée du 01.02.1943, SOG.B.2/7. Ce phénomène est également signalé par la secrétaire des Samaritains ouvriers, dans une lettre datée du 10.09.1948 et adressée à l'association des sociétés sportives des Eaux-Vives, comme étant un des «[d]ivers facteurs [ayant] éclairci nos rangs» (SOG.B.2/1).

²² SOG.B.2/11.

pourquoi le sexe fort de notre colonne abandonne petit à petit la société. Je me l'étais aussi posée en voyant de moins en moins mes anciens collègues venir aux exercices. Je fais des griefs à personne, seulement il y a quelque chose qui joue pas²³.

Il faudrait vérifier l'évolution genrée des membres, mais que cette impression de «féminisation» des Samaritains ouvriers soit fondée ou pas, il est en tout cas intéressant de constater que des hommes aient pu se sentir destitués et aient mal vécu l'accès des femmes aux «sociétés».

La seconde grande thématique qui a retenu notre attention est celle qui s'articule autour de la période de la Seconde Guerre mondiale. Tout d'abord, il est intéressant de voir comment la situation de guerre influe sur l'organisation des Samaritains ouvriers, et l'étude de cette question pourrait compléter le panorama sur l'orientation des différentes organisations du mouvement ouvrier à l'épreuve de la guerre. Une circulaire datant du 2 mars 1942 montre la militarisation de l'association :

Dès maintenant notre colonne est considérée comme service auxiliaire D.A. [Défense Aérienne] ; ce service a lieu en cas de bombardements, d'alertes ou de guerre. En cas de guerre notamment, ce service auxiliaire sera considéré comme ressortissant d'un article de la loi militaire permettant toute réquisition et ipso-facto, les S.O. seront couverts par l'assurance militaire fédérale. [...] Cette lettre est un véritable ordre de service et ne peut être transgressé sans excuse médicale valable ; elle vous justifiera auprès de vos patrons ou employeurs. [...] NE PAS REMPLIR SON DEVOIR À CE MOMENT SERAIT CONSIDÉRÉ COMME UNE DÉSERTION. [...]²⁴

Nous y avons prêté attention dans la mesure où cette circulaire suscite de nombreuses réactions, presque exclusivement négatives. Plusieurs membres envoient en effet leur démission, d'autres demandent leur passage de membre actif à passif, la plupart réagissant dans les jours qui suivent l'envoi de la circulaire. Certains invoquent une trop grande pression face à un devoir qui leur semble au-dessus de leurs moyens²⁵, d'autres dénoncent clairement la militarisation et la

²³ SOG.B.1/9.

²⁴ SOG.B.1/1.

²⁵ Lettre de Marguerite Vessaz datée du 06.03.1942, SOG.B.1/11 et lettre de C. Roulet du 06.03.1942, SOG.B.1/13.

politique bourgeoise menée depuis peu par l'organisation²⁶. Il semble que dès le début de la guerre le Dr Fischer ait exhorté les membres à plus d'assiduité, procédant à des rappels à l'ordre, les membres les plus actifs étant mobilisés²⁷. Il pourrait être intéressant d'analyser la manière dont les Samaritains ouvriers passent d'un engagement internationaliste très marqué (qu'ils n'abandonnent d'ailleurs pas complètement pendant la guerre) à la mobilisation de leurs troupes pour la défense nationale.

Les années 40 correspondent plus généralement à une crise de l'engagement chez les Samaritains ouvriers, crise visible dans la correspondance avec les associations sportives²⁸. Les samaritains doivent en effet renoncer à renouveler leur engagement hebdomadaire sur certains stades, et proposent comme alternative que les clubs envoient des membres suivre les cours hebdomadaires de premiers soins dans leurs locaux de la rue Rossi²⁹. Le risque d'un arrêt total des activités est même envisagé³⁰. Ce désengagement semble être le corollaire d'une crise plus générale des associations ouvrières³¹. Par ailleurs, les Samaritains ouvriers veulent désormais passer des contrats avec les sociétés sportives. Les clauses de ce nouveau contrat-type semblent revendiquer essentiellement de meilleures conditions de travail pour les samaritains sur les stades (comme la mise à disposition de matériel sanitaire et d'un abri pour prodiguer les soins), ce qui a de la peine à être accepté du côté des associations sportives³², elles-mêmes en difficultés³³. Ces nouvelles exigences sont visiblement une réponse au désengagement des samaritains. On peut donc se demander comment

²⁶ Lettre d'Antonin Guérig datée du 10.03.1942, SOG.B.1/9 et lettre de Pellatoni, 16.06.1941, SOG.B.1/11. Cette dernière lettre de démission formulait donc déjà ces critiques avant l'engagement officiel des SO auprès de la défense aérienne.

²⁷ SOG.C.1/1, SOG.C.1/2.

²⁸ « [...] nos effectifs en samaritains voulant travailler sur les terrains ayant diminué de ¾ » (lettre au Lyria FCO datée du 26.11.1946, SOG.B.2/17).

²⁹ Lettre au Lyria-FCO datée du 16.11.1946, SOG.B.2/17 et lettre aux clubs de Vernier-Meyrin datée du 19.12.1945, SOG.B.2/24.

³⁰ Lettre de la secrétaire à une membre inactive datée du 15.07.1946, SOG.B.2/13.

³¹ « [...] nous nous trouvons actuellement complètement délaissés soit par les camarades soit par les sociétés sportives » (lettre à l'UST Lancy datée du 11.10.1945, SOG.B.2/23).

³² Cf. par ex. la correspondance avec Châtelaine FCO, SOG.B.2/10.

³³ Lettre du Sémina football club datée du 10.11.1941, SOG.B.1/12.

cette problématique du désengagement s'articule avec les changements liés à la guerre. Est-ce lié à l'orientation politique adoptée par les Samaritains ouvriers durant cette période? Est-ce que le conflit provoque un affaiblissement de la mentalité de sacrifice? Ou simplement que la guerre et ses privations imposent d'autres priorités? Cette question pose celle des motifs de l'engagement (pourquoi on s'engage, pourquoi on démissionne). À travers les lettres de démission, on perçoit l'exigence qu'un engagement aux Samaritains ouvriers devait requérir, des membres s'épuisant parfois au détriment de leur santé³⁴, réalité dont le comité ne semble pas s'être alerté suffisamment tôt³⁵.

Durant les années de guerre se pose également la question du «Front unique», des «Freie Arbeitersamariter» existant parallèlement aux Samaritains ouvriers dans plusieurs localités – en particulier à Zurich et Bâle. Alors que les «Freie» existent depuis 1931, la FSO entreprend une décennie plus tard des démarches en vue d'une fusion, ressentant que le mouvement ouvrier ne peut plus se payer, dans ce domaine également, le «luxe» de la division³⁶. Si les «Freie» sont considérés comme étant liés à la social-démocratie et les Samaritains ouvriers aux communistes, la rédaction de *Die Praxis* relativise en disant qu'il s'agit à l'origine avant tout d'une question de personnalités dans certaines villes et que les organisations ne suivent pas réellement de ligne de parti³⁷. Pour Genève, nous n'avons pas fait de recherches hors du fonds pour savoir si les membres des Samaritains ouvriers étaient affiliés politiquement, mais on sait néanmoins qu'à l'instar de Roger Fischer, une autre membre fondatrice de la colonne, Jeanne Magnin-Clerc, était également une militante communiste³⁸.

Les affinités politiques des samaritains de Genève sont par ailleurs visibles à travers la correspondance. À partir de 1950³⁹, ils entretiennent

³⁴ SOG.B.1/7, SOG.B.2/7.

³⁵ Cette question est traitée à travers l'instauration des contrats, puisqu'une des justifications données aux clubs pour leur faire accepter les nouvelles conditions est qu'il faut «prendre garde à la santé de nos samaritains» (lettres à Châtelaine FCO et à l'Union sportive des PTT datées du 24.01.1944, SOG.B.2/10, SOG.B.2/23).

³⁶ *Die Praxis*, mars 1942 (SOG.E.4/3). En allemand dans le texte.

³⁷ *Ibid.* La proposition est rejetée par l'assemblée des délégués des «Freie», notamment pour des conceptions divergentes relativement à la nature des rapports devant lier les organisations samaritaines au Schweizerischer Arbeiter-Turn und Sportverband (SATU). Cf. *Ibid.* et le rapport annuel du comité de la commission technique de la FSO, SOG.E.4/3.

³⁸ Brigitte Studer, *op.cit.*, p.331.

³⁹ SOG.C.2/8.

des contacts réguliers avec le Parti du travail (PdT) pour offrir leurs services lors de kermesses et autres événements⁴⁰, et avec l'AVIVO (Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins) à partir de 1953, notamment pour le traditionnel arbre de Noël⁴¹. En revanche, les Samaritains ouvriers semblent n'avoir eu qu'une seule fois à faire avec le Parti socialiste, en 1977⁴². À noter également qu'ils publient leurs annonces de cours et autres événements destinés à leurs membres dans la *Voix ouvrière*⁴³. Quant aux syndicats, si plusieurs d'entre eux comptent parmi les membres collectifs de la colonne, du moins dans les années 1930 et 1940⁴⁴, il semble que peu de services leur aient été rendus. Au vu de la correspondance, la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB) sollicite les Samaritains ouvriers une fois pour une «Journée enfantine»⁴⁵, la Fédération suisse des ouvriers du textile et de fabrique (FOTF) une première fois pour encadrer le trajet en train les menant à la capitale pour leur «marche sur Berne»⁴⁶ et une seconde pour la tenue de leur congrès fédératif⁴⁷, et la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) une fois⁴⁸.

Dans les années 1950 et 1960, les Samaritains ouvriers semblent arriver à remonter la pente pour pouvoir assurer des services réguliers sur les stades, organiser leurs cours de premiers soins ainsi que des conférences⁴⁹. Les années 1970 et 1980 sont en revanche celles d'un déclin progressif. Les effectifs diminuent et les membres vieillissent, une bonne partie d'entre eux ne pouvant donc plus être sollicités⁵⁰. À partir de 1978, les Samaritains ouvriers ne sont plus en mesure de

⁴⁰ SOG.C.2/7, SOG.C.2/8, SOG.C.3/6. Il y a également une correspondance en février 1945 avec le Parti ouvrier (SOG.C.2/8).

⁴¹ SOG.C.2/1, SOG.C.3/1.

⁴² SOG.C.3/6.

⁴³ Lettre du 29.04.1946 à la *Voix ouvrière*, SOG.B.2/24 et lettre du 30.09.1986 du PdT, SOG.C.3/6.

⁴⁴ SOG.A.2/1, p.15 et SOG.A.2/2, pp. 39-40.

⁴⁵ Lettre à Henri Tronchet datée du 12.05.1954, SOG.C.2/5. Pour les liens avec la FOBB, voir aussi la correspondance du syndicat avec la FSO aux Archives d'État de Genève, Archives privées 399.6.237.

⁴⁶ Événement du 15.06.1952, SOG.C.2/5.

⁴⁷ Événement des 27-29.09.1957, SOG.C.3/4.

⁴⁸ Événement des 10-12.06.1977, SOG.C.3/4.

⁴⁹ Cette période est cependant moins documentée. Nous ne disposons par exemple pas de procès-verbaux d'assemblées générales et la correspondance est moins fournie.

⁵⁰ Procès-verbal de l'assemblée générale du 29.01.1977, SOG.A.1/9.

tenir leurs cours habituels pour former les membres⁵¹ et privilégièrent dès l'année suivante des cours pour élèves conducteurs, espérant en vain recruter par ce biais⁵². En 1983, ils renoncent définitivement à assurer leur présence régulière sur les derniers stades⁵³. Ils participent cependant jusqu'à la fin de leurs activités aux événements ponctuels organisés par le SATUS, le PdT et l'AVIVO⁵⁴, ce qui confirme leur inscription dans le réseau politique communiste genevois.

En complément à ce fonds, des documents concernant les colonnes de Bâle⁵⁵ et de Schaffhouse⁵⁶, ainsi que des informations sur la Fédération suisse⁵⁷, peuvent être consultés dans plusieurs archives en Suisse alémanique⁵⁸.

⁵¹ Rapport annuel 1978, SOG.A.1/11.

⁵² Procès-verbal de l'assemblée générale du 02.02.1980, SOG.A.1/12.

⁵³ Rapport annuel 1983, SOG.A.1/12.

⁵⁴ Rapport annuel 1986, SOG.A.1/19.

⁵⁵ Staatsarchiv Basel-Stadt, SD-REG 1a 0-2-7(1).

⁵⁶ Stadtarchiv Schaffhausen, DI.02.019 et D VI/121.

⁵⁷ Staatsarchiv Basel-Landschaft, NA 2183 H 08. Staatsarchiv Basel-Stadt, SD-REG 1a 0-2-7(1). Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 20; F Ob-0003-320r; F Ob-0003-320v. Staatsarchiv des Kantons Zürich, Z 6.6463.

⁵⁸ Le fonds de la Centrale sanitaire suisse (Archives cantonales vaudoises, PP 943), qui porte sur la période postérieure à 1967, semble en revanche peu utile.